

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2015)
Heft: 2095a: Réflexions sur le franc fort : les "milieux économiques" prétendent que le franc fort est une plaie pour les entreprises et l'emploi : vraiment?

Artikel: La surévaluation "extrême" du franc : les entreprises annoncent le pire... qui se fait toujours attendre
Autor: Ghelfi, Jean-Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1017392>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La surévaluation «extrême» du franc

Les entreprises annoncent le pire... qui se fait toujours attendre

05 septembre 2015 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/28007>

Le mois dernier, l'agence Bloomberg annonçait un recul du produit intérieur brut (PIB) au cours du deuxième trimestre de l'année, en se fondant sur les avis des «experts» qu'elle avait interrogés.

Sur cette base, la plupart des médias, privés et publics, enchaînaient, sans recours au conditionnel, pour annoncer que la hausse du PIB serait en fait une baisse. Le recul était donc acquis, comme sa cause, qui ne faisait pas un pli: le «franc fort», évidemment.

Mais pas de chance. Le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) a [annoncé](#) que le PIB, d'un trimestre à l'autre, avait augmenté de 0,2%. La hausse, sur une année, atteignait même 1,2%. Ces pourcentages ne sont sans doute pas géniaux par rapport à d'autres périodes de notre histoire. Toutefois, dans le contexte international actuel, et avec un franc fort, ce n'est pas si mal.

C'est même si bien que les médias, au lieu de se poser des questions sur le pourquoi du comment, ont plutôt choisi de dire que ce résultat ne pouvait être que sinon le fruit du hasard, du moins de circonstances momentanées, et que cette tendance ne pourrait pas durer: l'entrée en récession, définie comme deux trimestres consécutifs de recul du PIB, n'était que partie

remise.

Le Temps du 29 août écrivait: «Personne ne met sa main au feu que la Suisse ne connaîtra pas, à court ou à moyen terme, un nouveau trimestre de croissance négative».

Forcément qu'à «moyen terme» l'économie suisse, comme n'importe quelle autre, finira par enregistrer un nouveau trimestre de croissance négative - ce qui ne serait pas encore une entrée en récession puisqu'il faut deux trimestres consécutifs...

Ceci dit, loin de nous l'idée que le franc fort est indolore pour une part significative de l'économie nationale et ne confronte pas de nombreuses entreprises, et donc aussi les personnes qui y travaillent, à des difficultés d'organisation, de production et de vente, tout spécialement pour les sociétés actives sur les marchés étrangers.

Ce n'est toutefois pas suffisant de répéter, comme une sorte de mantra, que la [décision](#) de la Banque nationale suisse (BNS) prise le 15 janvier de supprimer le cours plancher de 1,20 CHF pour un euro est l'origine et la cause de toutes les difficultés commerciales. Ce n'est pas ainsi qu'on fournit des éléments d'analyse qui permettent de comprendre comment fonctionne notre système économique qui,

notons-le, paraît «tourner» plutôt mieux et a une capacité d'adaptation supérieure à ce que la très large majorité des commentaires laissait entendre depuis janvier 2015.

Mais il n'y a là rien de nouveau! Des textes aux contenus pratiquement identiques avaient paru entre l'été 2011 et le printemps 2012, lorsque notre monnaie s'était envolée au point d'amener, le 6 septembre 2011, la BNS à prendre la [décision](#) de fixer le cours plancher de 1,20 CHF pour un euro, afin de lutter contre la surévaluation «extrême» du franc. Certains des textes parus ces derniers mois peuvent d'ailleurs donner l'impression qu'ils en sont des copiés-collés.

Hans Hess, le président de [Swissmem](#), prévoyait le pire à l'automne 2011 et concédait au printemps 2012 que le nombre des emplois supprimés serait bien moindre qu'annoncé: les «entreprises ont réagi rapidement et sont plus robustes qu'attendu». Ce sont les mêmes propos que l'on entend maintenant: les variations attendues des emplois dans les entreprises liées à Swissmen ne dépasseront pas en 2015 les fluctuations habituelles dans la branche.

Mais au fond, n'est-ce pas le même discours qu'on entend

non pas seulement depuis quelques mois ou années, mais depuis maintenant une quarantaine d'années? Ose-t-on rappeler que le cours du dollar tournait autour de 4,30 CHF en 1970 et que le cours de cette même monnaie est maintenant inférieur à un franc? Notre monnaie a ainsi été au cours de

ces dernières décennies soumise à une pression constante, sinon continue, de réévaluation. Et cela est vrai non seulement par rapport à la monnaie américaine, mais aussi par rapport à toutes les autres monnaies: la livre sterling, le franc français, la lire italienne, le mark allemand, et

maintenant l'euro.

L'économie suisse doit être une des seules au monde (?) à avoir été et à être confrontée à une telle évolution. Peut-on en tirer quelques leçons? Nous reviendrons sur cette thématique au cours des prochaines semaines.

Un franc toujours plus fort

Après quatre décennies de hausse du franc, l'économie se porte plutôt bien!

10 septembre 2015 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/28034>

La revalorisation «*insoutenable*» du franc pose un problème simple: cette hausse est-elle réellement insupportable? En fait, il serait préférable de parler des revalorisations de notre monnaie nationale puisque le phénomène a été récurrent au cours des quatre dernières décennies.

Une manière très pratique de suivre cette évolution est de consulter [La Vie économique](#), publication mensuelle du département fédéral de l'économie, qui a été longtemps d'une présentation plutôt austère, mais qui avait le grand avantage de fournir l'essentiel des informations concernant l'évolution des multiples activités économiques (ce que la nouvelle version «*moderne*» lancée en mai de cette année ne fait plus). Dès les années 70, la rubrique «*marché de l'argent et des capitaux*» comporte régulièrement des

remarques concernant les «*troubles monétaires*» qui affectent la valeur du franc. Quelques exemples.

En juin et juillet 1972, il est fait mention des mesures prises par le Conseil fédéral pour interdire les placements de fonds étrangers dans des immeubles et pour endiguer les afflux de capitaux en provenance de l'étranger aux fins de protection de la monnaie.

Au printemps 1973, il est relevé que les arrêtés conjoncturels (destinés à lutter contre la surchauffe) sont restés sans effet sur la revalorisation du franc suisse par rapport à la plupart des autres monnaies. Le cours du dollar, est-il écrit, est descendu à 3,10 francs à fin mai. Au cours de la première moitié de juillet, il est même tombé au-dessous de 2,70, pour s'établir à 2,84 à fin août (le cours du

dollar était de 4,30 au printemps 1971).

Dans ce contexte, il ne faut pas être surpris de lire (décembre 1974): «*Le désir de se procurer des francs suisses, qui se manifestait à l'étranger, se renforça à vue d'œil; comme la revalorisation du franc suisse qui en résultait prenait une ampleur insupportable pour notre économie, les autorités se virent contraintes de prendre des mesures de protection contre l'afflux de fonds étrangers. L'interdiction de rémunération fut réintroduite sur les avoirs étrangers en francs suisses. En outre une commission trimestrielle de 3% (intérêt négatif) est perçue sur ces fonds.*» Les propos tenus et les mesures prises en 2015 ne sonnent-ils pas comme un écho de ce qui s'est dit et fait il y a quarante et un ans?

Le franc suisse acquiert